

## PAC : Comment modifier sa déclaration

**Vous avez télédéclaré votre dossier PAC et vous souhaitez apporter une modification.  
Voici la marche à suivre.**

**Jusqu'au 15 mai**

Vous pouvez modifier votre déclaration sur Telepac.

Se connecter à nouveau sur son compte Telepac / Dossier PAC

Cliquer sur Modifier après dépôt

Confirmer modification : le statut du dossier  
passe de « Signé » à « En modification »

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit depuis un fixe, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h00 à 21h00 (heures de métropole), le samedi (sauf jour férié) de 9h00 à 17h00 (heures de métropole)).

Accueil | Déclaration | Import/Export | Impression | Formulaires et Notices

Identification | RPG | S2 Jaune | Effectifs animaux | Demandes aides | MAE | Dépôt de dossier | Réinitialiser | **Modifier après dépôt**

N° PACAGE : 999000157 | PRODUCTEUR DE DEMONSTRATION | N° SIRET : 000000000000000 | Signé

**MODIFICATION APRÈS DÉPÔT**

Vous avez déjà déposé votre déclaration de Surfaces 2013 sur TelePAC, mais vous souhaitez modifier votre déclaration. Vous pouvez le faire en cliquant ci-dessous sur le lien « Confirmer modification ».

Dans ce cas, pour que votre déclaration modifiée soit prise en compte, il conviendra impérativement de la signer à nouveau, et cela le 15 mai 2013 au plus tard. Si vous ne souhaitez plus modifier votre déclaration, cliquez ci-dessous sur le lien « Renoncer à modifier ».

**► CONFIRMER MODIFICATION ► RENONCER À MODIFIER**

Assistance au 0 800 221 371 (appel gratuit depuis un fixe, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 7h00 à 21h00 (heures de métropole), le samedi (sauf jour férié) de 9h00 à 17h00 (heures de métropole)).

Accueil | Déclaration | Import/Export | Impression | Formulaires et Notices

Identification | RPG | S2 Jaune | Effectifs animaux | Demandes aides | MAE | Dépôt de dossier | Réinitialiser | **Modifier après dépôt**

N° PACAGE : 999000157 | PRODUCTEUR DE DEMONSTRATION | N° SIRET : 000000000000000 | **En modification**

**DEMANDES D'AIDES (PREMIER PILIER DE LA PAC)** ► Enregistrer / Page suivante

Cochez ci-dessous les cases pour les aides dont vous demandez à bénéficier :

- Aide découplée (liée aux DPU)
- Aide à l'assurance récolte
- Aide à la production de lait en montagne
- Aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio

Effectuer les modifications souhaitées

Ne pas oublier de retourner à « Dépôt de dossier » pour signer à nouveau

**SIGNATURE ÉLECTRONIQUE**

Souhaitez-vous recevoir votre accusé de réception par mail (\*) ? :  Oui  Non

sur l'adresse de messagerie électronique de votre exploitation

sur une autre adresse de messagerie électronique

Adresse de messagerie électronique :

Confirmer l'adresse :

Afin de simplifier et de moderniser la gestion de la PAC, l'administration propose aux télédéclarants de ne plus leur envoyer systématiquement leur dossier PAC papier.

Vous choisissez de télédéclarer en 2013. Acceptez-vous de ne plus recevoir en 2014 votre dossier PAC papier ? (\*) :  Oui  Non

Une réponse est obligatoire pour chaque champ marqué avec (\*)

**► PAGE PRÉCÉDENTE ► ACCEPTER LES ENGAGEMENTS ET SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT LE DOSSIER**

# Après le 15 mai


En cas de modification par rapport à l'assolement déclaré, vous devez le signaler dès que possible par l'envoi d'un formulaire de modification d'assolement.

Adresse : DDT de Moselle / SERAF 17 quai Paul Wiltzer BP 31035 57036 METZ Cedex.

Ce formulaire est disponible sur Telepac pour téléchargement et impression

Direction départementale des territoires – Direction départementale des territoires et de la mer

**Dossier PAC • Campagne 2013**  
**Modification de l'assolement déclaré**



Toute modification dans l'assolement de votre exploitation par rapport à celui qui est décrit dans le S2 jaune de votre dossier PAC (utilisation des surfaces autre que celle déclarée, accident climatique empêchant les travaux ou la levée des cultures, destruction des cultures par des animaux...) doit être signalée sans délai à la DDT(M) au moyen de ce formulaire.

➤ IDENTIFICATION

N° Pasage : ..... N° Siret : .....

Nom prénom (ou dénomination) : .....

➤ MODIFICATIONS DE L'ASSOLEMENT

N° de l'Etat	ASSOLEMENT INITIAL				ASSOLEMENT MODIFIÉ				
	Culture déclarée initialement	Surface correspondante	Variété pour chamvre, blé dur	Soutien à l'agriculture biologique (1)	Nouvelle culture déclarée	Surface correspondante	Variété pour chamvre, blé dur	Soutien à l'agriculture biologique (1)	Cause de la modification (2)
		hectares ares				hectares ares			
		.....	.....			.....	.....		
		.....	.....			.....	.....		
		.....	.....			.....	.....		
		.....	.....			.....	.....		

(1) Inscrivez M si vous demandez sur la parcelle le soutien à l'agriculture biologique volet maintien – Inscrivez C si vous demandez sur la parcelle le soutien à l'agriculture biologique volet conversion, suivi de l'année de campagne de conversion (par exemple, pour une parcelle dont la date de début de conversion est comprise entre le 16 mai 2010 et le 15 mai 2011, inscrivez C 2011).

(2) Indiquez dans cette colonne la cause de la modification de l'assolement (changement d'assolement, accident de cultures, dégel de gibier...)

À : ..... le ..... 2 0 1 3

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC